

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 100 - AVRIL 2016
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : deuxième trimestre 2016

Spéciale
numéro
100



Association pour la
Sauvegarde des Côtes de
Clermont-Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel :
ascot@gergovie.fr

Sites internet
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Assemblée générale
Samedi 16 avril
à 9 h 15

Voir lieu et programme
en dernière page

Labellisation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Côtes de Clermont

La **signature de la convention** entre la ville de Clermont-Ferrand et le Conseil départemental, le 25 janvier 2016, a officiellement entériné la labellisation du 21^{ème} ENS du département : l'ENS des Côtes de Clermont.

Cet ENS d'initiative locale, porté par la ville de Clermont-Ferrand, ne concerne que le territoire clermontois (275 hectares sur les 1400 hectares de l'ensemble du massif des Côtes de Clermont).

Il s'agit d'une étape importante qui se poursuivra par l'élaboration et la mise en place d'un **plan de gestion** pour les cinq ans à venir.

L'ASCOT, de par sa présence sur le site, de par son implication pour sa protection et son animation, s'engagera et se fera entendre pour que ses propositions soient prises en compte.

Propositions qui doivent se concrétiser par une meilleure préservation du site sans que celui-ci ne devienne une « réserve d'indiens », mais aussi par une valorisation de celui-ci en accord avec l'ensemble des partenaires : habitants, usagers et associations concernés par les Côtes de Clermont.

Ainsi les activités agricoles (pastoralisme, culture, viticulture) doivent permettre à ses acteurs d'en vivre, d'entretenir certaines parties du site tout en étant respectueuses de sa biodiversité.

En ce qui concerne le développement des **activités viticoles**, en bordure du périmètre ENS et des zones urbanisées, l'ASCOT veillera à ce que ces pratiques soient conformes au cahier des charges exigé par la municipalité clermontoise (exigences de même niveau que pour la viticulture bio).

Enfin, L'ASCOT souhaite que cet ENS s'élargisse rapidement dans le cadre communautaire à l'ensemble du massif afin qu'il soit préservé dans son intégralité. Depuis près de dix ans, nous n'avons cessé de dénoncer les nombreuses incivilités affectant certaines zones du site, notamment l'espace de l'ancienne carrière de Durtol et ses abords.

Espace pour lequel Clermont-communauté avait, après une étude du cabinet Sycomore, choisi l'orientation « parc rustique » comme vocation et pour lequel nous avons proposé qu'y soit implanté le centre muséographique dédié à l'archéologie et à l'environnement envisagé par Clermont-communauté (voir Chronique N° 90 p. 2-6).

Il est bon de rappeler à nos élus communautaires les décisions de leurs prédécesseurs ainsi que les promesses de l'exploitant de l'**ancienne carrière** qui s'était engagé à céder ses terrains pour l'euro symbolique aux collectivités locales porteuses d'un projet.

* * *

Pour compléter, voir l'éditorial de la précédente Chronique (N° 99 pages 1 et 20) et les articles consacrés à la signature de la convention pour l'ENS des Côtes de Clermont dans La Montagne, Info et Demain Clermont (le journal de la ville de Clermont-Fd, N° 313 p. 16) :

<http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N99.pdf>

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/2016/01/26/cotes-de-clermont-des-espaces-naturellement-sensibles_11755249.html

<http://www.info-mag-annonce.com/journal/blog/puy-de-dome/pdd-actualites/pdd-act-societe/cotes-clermont-sensibles-protectees/207522>

<http://www.clermont-ferrand.fr/-Demain-Clermont-.html>

SOMMAIRE

Éditorial..... 1

In memoriam
Geneviève Demerson..... 2

La fossa duplex
de Gergovie..... 3 à 6

Le plus vieux clermontois
..... 6 à 7

Du Poi del Vic aux Côtes
de Clermont..... 8 à 10

Publication sur le
sanctuaire de Corent
..... 11

Les cent premiers
numéros..... 12 à 14

Jean Deplagne 15

Assemblée générale..... 16

Adhésion/abonnement... 16

In memoriam Geneviève Demerson (1930-2015)

Geneviève DEMERSON vient de nous quitter à l'automne 2015. Professeur au Département de Latin de l'Université Blaise-Pascal depuis plusieurs décennies, elle a apporté le meilleur d'elle-même à l'enseignement et à la recherche, se révélant une des meilleures spécialistes internationales de la littérature latine de la Renaissance.

Elle ne pouvait pas ignorer les controverses concernant un problème qui suscite l'intérêt du public clermontois et plus généralement auvergnat : celui de la localisation de la bataille de Gergovie, dont César, au l. VII de la *Guerre des Gaules*, a décrit le déroulement d'une façon assez précise. C'est donc à l'étude du texte césarien qu'elle a consacré ses efforts et nous avons étroitement collaboré pour tenter de comprendre dans le détail le sens de ce texte, curieusement négligé par nombre de spécialistes.

On ne saurait minimiser l'importance fondamentale des travaux archéologiques qui se poursuivent actuellement, tant sur le site présenté traditionnellement comme celui de la bataille que sur ceux de Corent et Gondole. Mais si ces travaux, menés notamment par Matthieu Poux, permettent de comprendre le peuplement de la région à l'époque de la conquête romaine sous un jour nouveau, ils ne doivent pas détourner l'attention du texte latin qui est à l'origine des discussions sur le schéma proposé pour la bataille dite « de Gergovie », bataille dont il ne serait pas question si nous n'avions pas le récit césarien. Or ce schéma, tel que le présente César, doit s'appliquer aussi étroitement que possible à un emplacement géographique déterminé et respecter scrupuleusement les indications césariennes sur les opérations militaires menées lors du siège.

C'est à cette compréhension que Geneviève DEMERSON et moi-même avons consacré nos efforts, cherchant à donner à *toutes* les données tirées du texte leur importance et leur signification. Nous avons fait le point de ces recherches, dans la revue *ALMA*, publiées par le *GELUC* (Groupe d'Etudes latines de l'Université clermontoise), et avons publié deux articles en 1981 et 1982, l'un signé par G. Demerson sur la géographie du site de la bataille (sous forme d'un « Portrait-robot »), l'autre (dont je suis l'auteur) sur la tactique de César. Je ne sais pas que nos conclusions aient été mises en doute depuis lors. Loin de vouloir entrer dans une controverse inutile, nous avons vainement attendu (et l'on attend toujours) que l'on propose sur un site quelconque (et notamment sur le site traditionnel) une reconstitution qui réponde aux exigences du texte césarien. L'examen des différentes hypothèses a été faite, à ce sujet, par Y. Texier, dans un ouvrage dont la documentation et l'impartialité me paraissent évidentes.

Aucune mention précise des passages du texte de César qui posent problème n'est faite par les archéologues et il n'est même pas question d'examiner les hypothèses qui situent la bataille aux Côtes de Clermont.

Or ce dernier emplacement (que M. Busset, puis P. Eychart ont proposé comme lieu de la bataille) présente de réelles possibilités d'accord avec le texte césarien si l'on examine celui-ci sans idée préconçue et avec le seul souci de la précision.

C'est ce texte sur lequel nous avons travaillé, en cherchant à en donner la traduction exacte, et non pas une simple approximation, cela sans chercher à mettre en question les avancées dans le domaine archéologique et sur ce point il faut avouer que les Côtes de Clermont sont bien négligées.

Osera-t-on se référer ici à la formule d'Henri Pourrat qui, dans *La cité perdue*, ouvrage écrit après les travaux iconoclastes de Busset, écrivait, avec un rien de malice : « Il faudrait d'abord des latinistes » ?

Jean-Michel CROISILLE

Professeur émérite de littérature latine et civilisation romaine à l'Université Blaise-Pascal
Ancien président du Comité de l'Oppidum des Côtes

« *Le Bellum gallicum est un recueil de mémoires : la thèse de M. Rambaud nous apprend jusqu'à quel point on peut – ou l'on ne peut pas – faire confiance au conquérant, mais il est le seul témoin oculaire, et l'on ne voit pas pourquoi il aurait déformé des données quand il ne pouvait trouver aucun intérêt à cette pratique. (...) Remarquons ici, qu'à la base de toutes nos informations on ne peut trouver qu'une source romaine : César lui-même ou quelqu'un qui l'accompagnait. C'est la guerre civile qui fera de ces accompagnateurs des amis ou des ennemis de l'ancien proconsul des Gaules. Mais à la différence de ce qui se passe pour le Bellum civile, les adversaires, ici, ne nous fournissent aucun témoignage : il n'y a pas de documentation gauloise écrite. Donc les textes ne peuvent qu'offrir une vision de l'espace, une orientation (au sens géographique du mot), qui soient romaines. La manoeuvre, en particulier, ne peut être présentée que par rapport à celui qui l'a conçue. »*

Geneviève Demerson, extrait de « PORTRAIT ROBOT DE GERGOVIE, d'après les textes anciens », 23 avril 1980.

Comment comprendre la *fossa duplex* de Gergovie ?

(*fossamque duplicem* dans le texte latin)

Depuis quelques dizaines d'années la réputation de César, comme écrivain facile, est bien écornée.

On reconnaît aujourd'hui que César, cet auteur que Cicéron admirait, est un auteur difficile pour les subtilités de sa pensée et la qualité de sa langue.

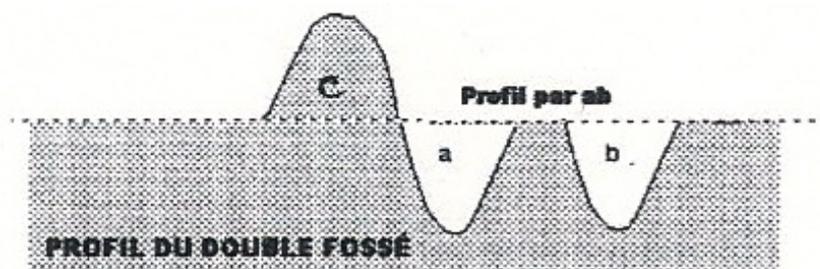
Cela est particulièrement évident dans les passages techniques, qu'il s'agisse de la construction du *murus gallicus* (livre VII § 23) ou des travaux de siège devant Alésia (livre VII § 69 à 73). Il en est ainsi de la fameuse *fossa duplex* de Gergovie, expression hâtivement traduite par « double fossé », que César fit aménager du grand camp, *castra maiora* ou camp de base, au petit camp, *castra minora* ou camp d'attaque (livre VII § 36) :

Fossamque duplicem duodenum pedum perduxit

I – Traductions et interprétations

C'est sur près de quatre siècles qu'il faut enquêter dans les éditions anciennes et contemporaines accompagnées d'une traduction française, ou dans les traductions sans texte latin.

1. La toute première remonte à la Renaissance et elle est l'oeuvre de l'érudit Robert GAGUIN :
1531-1545 Lyon : depuis le lieu du plus grand ost (armée) jusques au petit
il feist doubles fossés profondz de douze pieds.
2. 1686 Lyon par PERROT d'ABLANCOURT :
il la joignit à son camp par deux grands retranchements de douze pieds chacun.
3. 1755 Paris par De WAILLY :
il la joignit à son camp par un double fossé de douze pieds de profondeur.
4. 1787 Paris par TURPIN de CRISSE :
César joint les camps par un double fossé de douze pieds de profondeur.
Cette édition présente plusieurs croquis, mais Turpin n'en a pas réalisé de la *fossa duplex*...
5. 1809 Paris par LE DEIST de BOTIDOUX :
il tire du grand au petit camp un fossé de douze pieds.
6. 1828 (chez PANCKOUCKE) et 1875 (chez GARNIER) par ARTAUD :
il conduisit d'un camp à l'autre un double fossé de douze pieds.
7. 1828. Dans son « Histoire des Gaulois », l'historien Amédée THIERRY, frère cadet d'Augustin THIERRY, ne traduit pas le *Bellum Gallicum* ; mais il suit César pas à pas, et arrivé à Gergovie, il parle d' :
un double retranchement de douze pieds de large.
8. 1850 Paris par NISARD :
il tire du grand au petit camp un double fossé de douze pieds.
9. 1865 Paris. Deux membres de la Commission de la Topographie des Gaules, créée par Napoléon III en 1858, Alexandre BERTRAND et le Général CREULY, publièrent une traduction reprise et modernisée d'après celle de PERROT d'ABLANCOURT :
il relia ce petit camp avec le camp principal par un double fossé de douze pieds.
10. 1866 Imprimerie Impériale, Paris par Napoléon III : voici le schéma qui figure dans le gros ouvrage de l'auteur « Histoire de Jules César ».



11. 1887 Paris par Charles LOUANDRE :

il ouvre depuis le grand camp jusqu'au petit **un double fossé de douze pieds**.

12. 1926 Paris aux « Belles Lettres » par L.-A. CONSTANS :

il relia le petit camp au grand camp **par un double fossé de douze pieds de large**.

Cette édition, qui a connu de nombreuses rééditions, continue à faire autorité encore aujourd'hui, en France et en Italie, malgré le trop petit nombre de manuscrits consultés, les distorsions entre texte latin retenu et traduction (la plupart du temps « pompée » sur les précédentes) et ses partis-pris.

13. 1950 Paris par Maurice RAT :

il ouvre du grand camp au petit camp **un double fossé de douze pieds de large**.

14. 2001 Paris édition « arléa » par Arlette et Philippe PILET : dans un camp secondaire que

l'on relie au camp principal **par deux tranchées larges de douze pieds**.

II – Remarques

a) D'abord un mot sur le verbe *perducere* : selon les auteurs anciens ou contemporains, il est traduit par les verbes « faire », « joindre », « tirer », « conduire », « relier », « ouvrir »... L'idée est de creuser des fossés mais César a l'habitude d'employer le verbe *ducere* et ses composés *perducere* ou *praeducere*. Il en est de même lorsqu'il s'agit de construire un mur ou le *vallum* (remblai avec palissade) d'un camp militaire.

b) Ensuite on s'interroge sur la diversité de ces traductions : chronologiquement on est passé de la profondeur à la largeur...

LES AUTEURS QUI ONT OPTÉ POUR LA PROFONDEUR :

- Robert GAGUIN (1531)
- De WAILLY (1755)
- TURPIN de CRISSE (1787)

LES AUTEURS QUI N'ONT PAS TRANCHÉ ET QUI ONT PRODUIT UNE SIMPLE TRADUCTION OU INTERPRÉTATION : « UN DOUBLE FOSSÉ DE DOUZE PIEDS » :

- PERROT d'ABLANCOURT (1686)
- LE DEIST de BOTIDOUX (1809)
- ARTAUD (1828 et 1875)
- NISARD (1850)
- Alexandre BERTRAND et le Général CREULY (1858)
- Napoléon III (1866)
- Charles LOUANDRE (1887)

LES AUTEURS QUI ONT OPTÉ POUR LA LARGEUR :

- Amédée THIERRY (1828)
- L.-A. CONSTANS (1926)
- Maurice RAT (1950)
- A. & P. PILET (2001)

III – Analyse grammaticale

Devant ces disparités de traductions elle est indispensable.

a) *Pedum*, génitif pluriel, du nom masculin *pes, pedis*, mesure de longueur équivalant à 0,30 m, soit pour notre fossé 3,60 m.

b) *Duodenum*, génitif pluriel de *duodeni, ae, a*, dérivé de l'adjectif cardinal invariable *duodecim* qui signifie « douze ». *Duodenum* est accordé à *pedum*.

Les auteurs qui se sont contentés de traduire par « fossé de douze pieds » ont, en réalité, traduit comme si le texte disait *duodecim*, et il est regrettable qu'ils aient négligé la valeur de *duodenum*. Cet adjectif appartient à une catégorie d'adjectifs particulière au latin qui n'a pas d'équivalent en français et qu'on appelle « distributifs » : ils expriment l'idée d'égalité dans une répartition ou de régularité dans une présentation. Ici *duodenum* signifie « douze chacun », « douze chaque fois », ou « douze de chaque côté ». (Cette forme de génitif pluriel *duodenum* appelle une remarque : théoriquement on devrait avoir *duodenorum* – leçon que l'on rencontre effectivement dans un très petit

nombre de manuscrits : 2 de Berlin, 1 de Paris, 1 de Leyde... Mais la désinence *-um* est employée à la place de *-orum*, comme le souligne A. ERNOUT dans « Morphologie historique du Latin » chez KLINCKSIECK (1953 p. 33) : cela est habituel « dans les expressions spéciales aux langages techniques, monnaies, mesures, jours »).

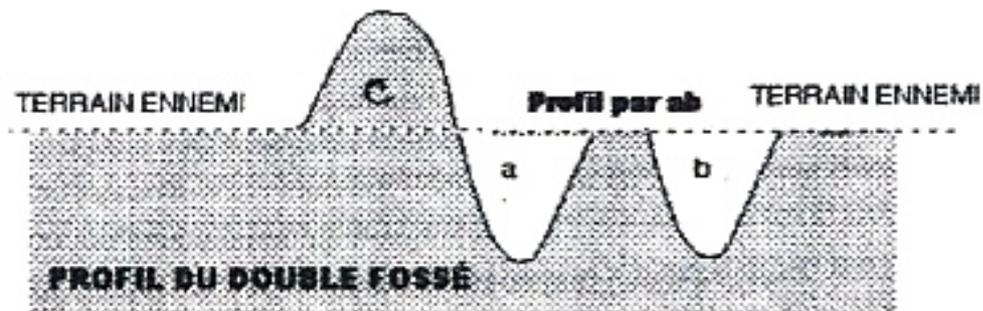
c) *Duplicem*. Certes l'adjectif *duplex*, *duplicis*, signifie « double ».

Mais que peut bien être un double fossé ? S'agit-il de deux fossés parallèles ? Et de quel écart sont-ils séparés ?

Devant le schéma de Napoléon III, on ne peut qu'être interloqué devant ces fossés de cantonnier à section triangulaire, au fond desquels auraient cheminé les légionnaires romains en file indienne.

Voulant à tout prix justifier le schéma de Napoléon III, certains historiens et archéologues n'ont pas hésité à émettre l'hypothèse que l'un des fossés aurait été emprunté à la montée, l'autre à la descente ! D'autres sont allés imaginer que les douze pieds devaient être divisés par deux, ce qui faisait 1,80 m de large pour chacun des fossés. De plus on se demande de quelle protection les Romains pouvaient bénéficier car rien de plus facile que d'escalader le talus C pour les Gaulois.

Du reste pourquoi un seul talus si peu efficace, d'autant que de part et d'autre on est en terrain ennemi...



Alors comment admettre pareille négligence et semblable impéritie de la part du génie militaire de César ?

IV – Comment le latin exprime-t-il la largeur ? et la profondeur ?

On emploie l'adjectif *latus*, *a*, *um*, qui signifie « large » suivi du nom de l'unité de mesure à l'accusatif.

Ainsi pour les premiers travaux de siège devant Alésia au § 72, on relève : *fossae quindecim pedes latae* = fossés de quinze pieds de large (4,50 m). De même pour les distances on emploie l'unité de mesure à l'accusatif suivi de l'expression *in longitudine* ou *in longitudinem*.

Au contraire au début du même § 72, César fait creuser un premier fossé : *fossam pedum viginti* ; le génitif *pedum* doit être compris ainsi : un fossé de vingt pieds de profondeur. On se souvient peut-être qu'à ce stade des travaux César avait dévié le cours d'un des deux *flumina* (rivières), pour amener l'eau dans les fortifications de plaine (*campestres munitiones*).

Il ressort donc de ces deux exemples que l'adjectif *latus* suivi de l'unité de mesure à l'accusatif exprime la LARGEUR, tandis que l'unité de mesure au génitif exprime la PROFONDEUR ou la HAUTEUR.

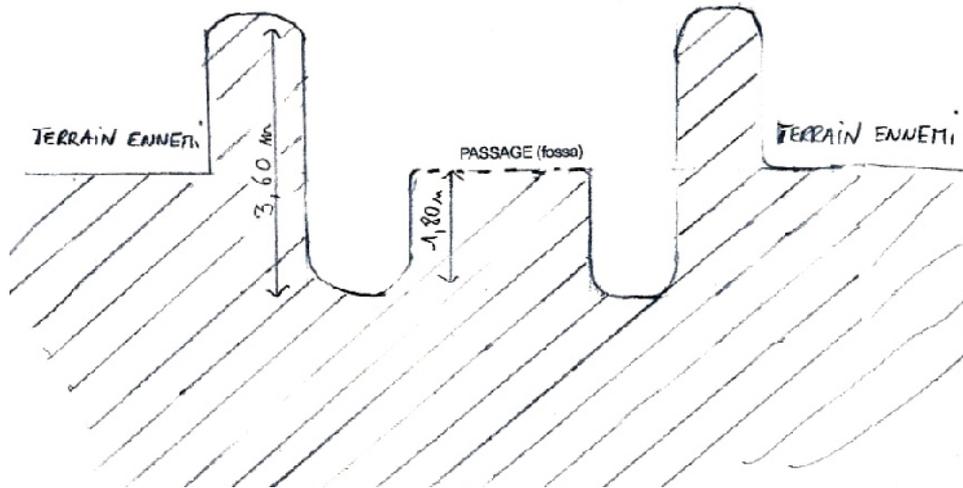
Malheureusement aussi bien chez Maurice RAT que chez L.-A. CONSTANS, on reprend une hypothèse précédente sans s'interroger davantage sur la signification réelle de la *fossa duplex*. Pire, le schéma impérial, tout incohérent qu'il est, a été repris par Michel REDDÉ dans son « Alésia, l'archéologie face à l'imaginaire » (2003, p. 43) au mépris de la stratégie de César.

V – Le génie militaire de César

En matière de travaux militaires, César, dont le génie fut unanimement admiré, et pas seulement dans les Écoles militaires, cherchait à obtenir le maximum d'efficacité, tout en évitant d'employer labour inutile et efforts disproportionnés de la part des légionnaires – qui malgré tout menaient une vie de bagnards.

Ici c'est la traduction de *duplicem duodenum* qui doit retenir toute notre attention. Pour le moment on comprend que cette *fossa* est « double » de douze pieds de profondeur (*pedum* au génitif) et de chaque côté, (pour rendre la signification du distributif *duodenum*). En fait la *fossa* n'est pas « double » mais « doublée », autrement dit flanquée de chaque côté d'un fossé de douze pieds de profondeur. Cela veut dire que le nom *fossa* représente la voie ou le passage (sans indication de largeur) par lequel cheminent les légionnaires. Ainsi ce passage est protégé par les fossés latéraux et les remblais de terre élevés de chaque côté, face aux assaillants gaulois. C'est ce qu'en langage technique on appelle « caponnière ».

Voici ce que cela donne :



Alexandre BERTRAND et le Général CREULY avaient écrit dans la préface de leur traduction :

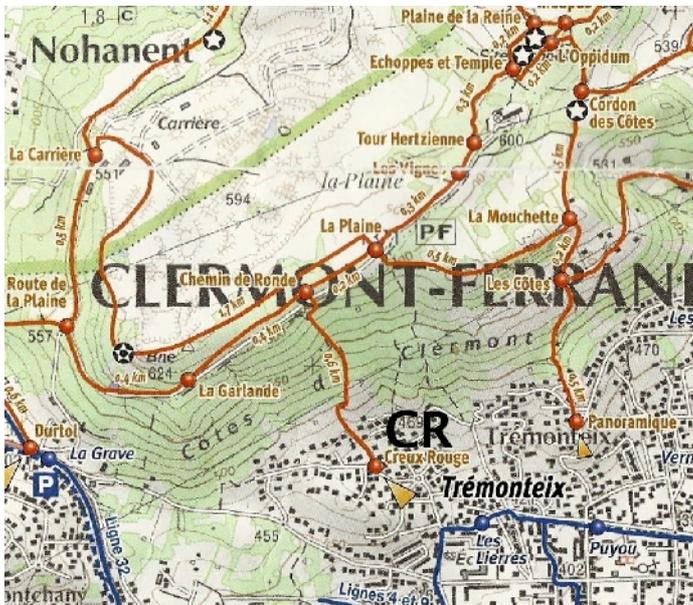
La difficulté du Latin ne provient le plus souvent que de notre ignorance.

Mais la pire ignorance n'est-elle pas d'ignorer sa propre ignorance ?

Colette DOCO-ROCHEGUDE

Le plus vieux clermontois

La sépulture néolithique du Creux-Rouge



Localisation de la sépulture néolithique

du Creux-Rouge (CR) aux Côtes de Clermont

Extrait carte du réseau de promenade de Clermont communauté
(fond de carte IGN 1 : 25000) - 2009

En aval du ravin du Creux-Rouge (flanc sud-ouest des Côtes de Clermont), entre les lieux-dits Monteix et Trémonteix, une sépulture par inhumation, datant du Néolithique, a été découverte en octobre 1973 à hauteur du numéro 12 du lot « Résidence Soleil » (altitude 449 m), à l'occasion de travaux de terrassements effectués en vue de percer une nouvelle voie (l'actuel boulevard du Puy Monteix).

Découverte d'une sépulture

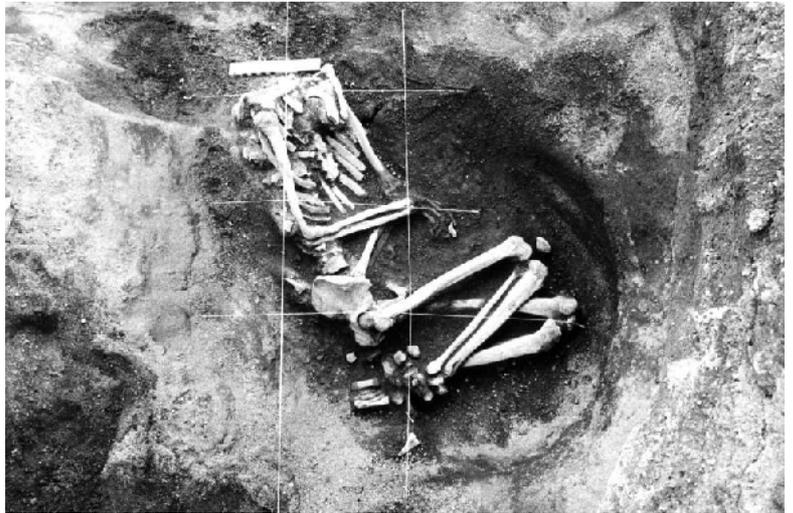
Le 1^{er} octobre 1973, un crâne humain apparut dans une coupe de terrain après le passage d'une niveleuse. Des habitants du quartier, Messieurs Léger et Talabard⁽¹⁾, alertèrent Paul Eychart qui prévint la Direction des Antiquités Préhistoriques d'Auvergne. Le préhistorien Jean-Pierre Dugas, archéologue de ce service, et Fernand Malacher effectuèrent la fouille de sauvetage. Celle-ci se déroula les 5 et 6 octobre suivants après accord entre la Direction des Antiquités Préhistoriques et les responsables du chantier (l'entrepreneur des travaux, le promoteur et le géomètre).

La coupe de terrain permit aux fouilleurs d'observer et d'étudier une stratigraphie formée de plusieurs couches de cendres volcaniques fines ou grossières, de couleur grise ou noire.

Puis un squelette fut dégagé.

Il se trouvait au fond d'une fosse, creusée dans deux couches de cendres grossières grises et noires, dont l'aménagement dénotait une intervention humaine. Le remplissage de cette fosse était constitué par un mélange d'humus et de cendres volcaniques provenant des deux couches susmentionnées.

Une coloration rouge vif, due aux grains de scories (rouges en surface et noirs à l'intérieur), enveloppait le squelette. Jean-Pierre Daugas en tira la conclusion suivante : « *il faut donc penser à une coloration artificielle de ces fragments et du squelette qu'ils entourent. Un rapprochement a été effectué avec le toponyme Creux-Rouge et les sables feldspathiques⁽²⁾ des formations supérieures : il est probable que ces sables constituent la base du colorant employé par les officiants néolithiques pour "ocrer" la sépulture.* » (Daugas/Malacher - 1978, p. 5).



Sépulture néolithique du Creux-Rouge en fin de fouille – le squelette est sans crâne, ce dernier ayant été prélevé avant la fouille par les terrassiers et remis à l'issue de celle-ci
Photographie de J.-P. Daugas - 1975

Le crâne ne fut pas trouvé en place, car prélevé par les terrassiers, mais fut remis aux archéologues à l'issue de la fouille. Le squelette se trouvait en position repliée, le corps ayant été couché sur son côté gauche.

Ses os, très friables, étaient en mauvais état de conservation, les côtes très fragmentées. Le squelette était celui d'un individu masculin qui, selon les inventeurs, pouvait être âgé d'environ 45 ans à son décès. Il possédait de nombreuses pathologies (trou occipital déporté, vertèbres cervicales sans doute asymétriques) et des dents très usées (la troisième molaire inférieure gauche comportait une grosse carie).

Datation de la sépulture : du Néolithique final au Néolithique ancien ou moyen I

Le mobilier découvert au cours de la fouille ne permet pas de dater la sépulture. Le seul matériel incontestablement funéraire, car recueilli au niveau du squelette, consistait simplement en quelques charbons de bois. Les autres artefacts mis au jour ne faisaient pas partie de la tombe. Il s'agissait d'une part de deux tessons, de facture néolithique, trouvés au-dessus de l'ouverture de la fosse et, d'autre part, de deux autres tessons (informes), d'un morceau de meule en granit et d'une petite hache polie en fibrolite⁽³⁾ qui furent découverts dans la couche de cendres à une altitude voisine du haut de la fosse. En conséquence, pour Jean-Pierre Daugas, le meilleur argument d'une datation au Néolithique – plus précisément au Néolithique final (vers 2200 av. J.-C.) – se trouvait être le rapprochement avec d'autres inhumations locales en fosse (ou en caisson) où le squelette était disposé de la même façon avec absence ou quasi-absence de mobilier funéraire.

Or, plus récemment, une datation au ¹⁴C, réalisée sur les ossements, a donné comme résultats une fourchette comprise entre 5253 et 4544 av. J.-C. De ce fait, la sépulture a pu être datée du Néolithique ancien ou du début du Néolithique moyen I. La sépulture a ainsi été vieillie de plus de deux millénaires, peut-être même de trois !

Il s'agirait donc de **la plus ancienne sépulture découverte sur le territoire de la commune de Clermont-Ferrand !**

Philippe GRAS

(1) Sur un terrain qui appartenait à **M. Talabard**, terrain situé quelques dizaines de mètres à l'est, se trouve une stèle gallo-romaine incluse dans une cabane (cf. Chronique n° 77 p. 3-6 : www.gergovie.fr/html/documents/N77.pdf).

(2) Les **sables feldspathiques** sont des sables argileux de couleur rouge, riches en feldspaths (minéraux de la famille des tectosilicates).

(3) La **fibrolite** est un minéral, une variété massive et compacte de sillimanite (silicate naturel d'aluminium) à texture fibreuse et très résistante, présente dans les roches métamorphiques. En Auvergne, pour fabriquer les haches polies, la fibrolite a été le matériau le plus utilisé par les hommes du Néolithique.

Références bibliographiques

DAUGAS Jean-Pierre, MALACHER Fernand,
1978 : **Les sépultures du « Creux-Rouge » à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) - (Néolithique et gallo-romain)** dans *Bulletin de la société anthropologique du sud-ouest*, tome 13 n° 1, p. 2-14.

RIALLAND Yannick (avec la collaboration de LETTERLÉ Frédéric),
2013 : **Le Néolithique en Auvergne : bilan provisoire** dans *Bilan d'activité 2012 – Journée régionale de l'archéologie 2013*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, p. 54-86.

Du Poi del Vic aux Côtes de Clermont

Dénominations des Côtes de Clermont au Bas Moyen Âge : 1220 - 1491

Pour la plupart des passionnés des Côtes de Clermont et plus généralement d'histoire locale, l'article suivant va constituer à n'en point douter une surprise et une révélation : le plateau des Côtes de Clermont portait un nom au Bas Moyen Âge ! Cette information est tirée d'un article publié en 2007 dans le N° 47-48 de la « Nouvelle Revue d'Onomastique » (éditée par la Société Française d'Onomastique), revue à diffusion confidentielle destinée aux chercheurs, historiens et spécialistes de l'onomastique (étude de l'origine des noms propres dont l'une des branches est la toponymie, l'étude linguistique des noms de lieux).

Une hauteur aujourd'hui sans nom

« La montagne sans nom » est le titre d'une vieille publication désignant le plateau des Côtes de Clermont (le sujet concerne la localisation de Gergovie). En effet, alors que les autres éminences de ce massif montagneux sont appelées puys de Chanturgue, Var, Charbonnier et Le Caire, sa hauteur principale – à la fois la plus étendue (160 hectares) et son point culminant (NGF 624 aux « Côtes de la Garlande », à l'extrémité sud-ouest du plateau) – n'a curieusement pas de nom propre, n'étant désignée que par rapport à la capitale auvergnate !

Un Lescuyer de la Jonchère, au début du XVIII^e siècle, a certes donné à l'ensemble du massif le nom de « Chanturgue » et, à l'heure actuelle, certains appellent « Côtes de Chanturgue » les Côtes de Clermont. Mais il s'agit là d'erreurs manifestes. Les auteurs anciens n'ont en effet jamais confondu Chanturgue et le plateau des Côtes de Clermont (cf. Chronique n° 99 p. 19). Quant à l'archiviste et archéologue Pierre-François Fournier, dont les travaux ont pendant longtemps fait autorité, il a toujours prétendu que la principale hauteur dominant Clermont était dépourvue de toute dénomination globale ancienne (cf. « Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont », dans *L'Auvergne littéraire et artistique* n° 68, 1933, p. 8-9 / « Nouvelles recherches sur les origines de Clermont », E. Desforges (dir.), Institut d'Études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1970, p. 400-402).

Un nom au Bas Moyen Âge

Or, deux universitaires – le médiéviste Emmanuel Grégois (Université de Haute-Bretagne) et le linguiste Jean-Pierre Chambon (Université de Paris-Sorbonne) – ont démontré, dans un article intitulé « *Le nom médiéval des Côtes de Clermont (du Vicus Christianorum au Poi del Vic ?)* » (2007), qu'il n'en a pas toujours été ainsi, en se basant sur dix documents issus du fonds des Archives départementales du Puy-de-Dôme : huit datent du XIII^e siècle (entre 1220 et 1287), un du XIV^e siècle (1388) et un du XV^e siècle (1491). Ils sont rédigés en latin (latin médiéval), en langue d'Oc ou, pour le plus récent, en français.

L'étude de ces documents d'archives a permis aux deux chercheurs de conclure que le microtoponyme « *lo Poi del Vic/Mons del Vic* était le nom médiéval de l'ensemble du plateau des Côtes de Clermont. » (p. 94) :

- *lo Poi del/dal Vic* – « l'élévation de terrain (hauteur, colline, sommet) de Vic » – étant la forme occitane ;
- *Mons del Vic* – « la montagne de Vic » – la forme latine.

Localisation du *Poi del Vic*

Pour arriver à situer précisément *lo Poi del Vic*, les auteurs se sont livrés à une analyse rigoureuse des documents d'archives, en procédant par étapes :

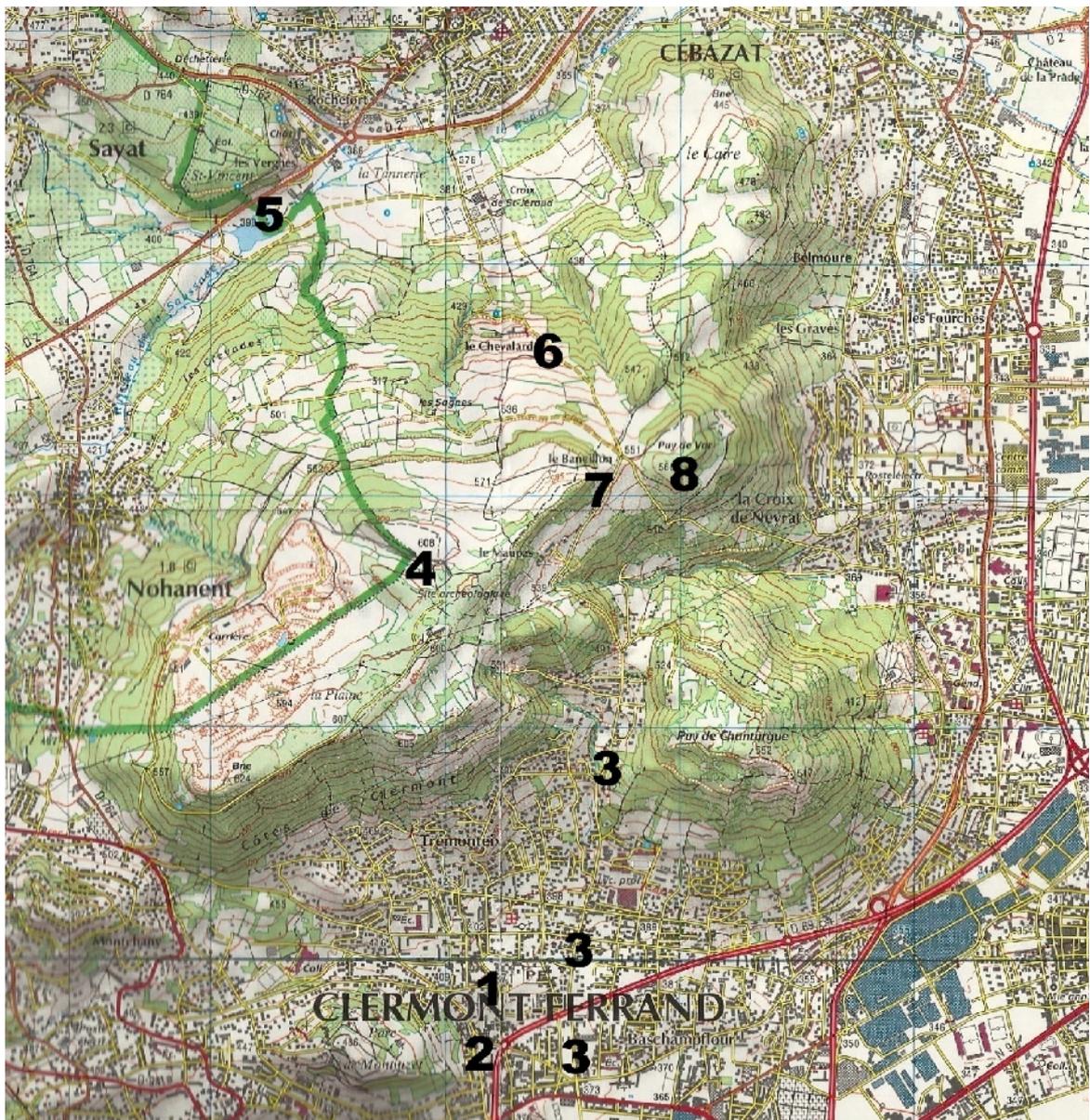
- Le terroir médiéval de *lo Vic* était situé à la sortie nord de Clermont.
- Une voie conduisant au *Mons del Vic* passait à proximité d'un ruisseau dénommé *Champanela* désignant autrefois le cours inférieur du ruisseau de Rivaly.

N.d.a. : Avant de se jeter dans la Tiretaine à l'est de Saint-Alyre, le Rivaly coule dans le vallon situé entre les Côtes de Clermont et la colline de Montjuzet. Ce cours d'eau est aujourd'hui canalisé.

Elle traversait ou jouxtait le terroir de *las Evesquals Sobranas* correspondant au *Coing Saint Alire*, une parcelle triangulaire délimitée aujourd'hui par la rue Chateaubriand, le boulevard Lavoisier et la rue des Chanelles. Cette voie passait dans les environs du quartier de la Glacière et peut donc être identifiée avec l'actuelle rue de Blanzat ou une autre rue passant un peu plus à l'ouest.

- Un document, datant de 1287, informe sur le périmètre à l'intérieur duquel sont localisés les terres et droits relevant du mas de Chazelas, en énumérant pour cela des lieux situés aux limites du domaine dont :

- ◆ Le « sommet » du *Mons del Vic*.
 - ◆ Le *lacus Sancti Cassii* (lac Saint-Cassi, appelé Saint-Cassi car servant de limite aux paroisses clermontoises de Saint-Cassi et de Saint-Cirgues). Or plusieurs documents postérieurs attestent que ce lac – désigné sous le nom de *lac Saint Cassy* ou *Gourg Saint Cassy* – se situe bien sur le plateau des Côtes de Clermont.
- N.d.a. : on identifie ce lac à la zone humide située environ 100 m au nord-ouest du fanum que Paul Eychart a baptisé « marigot ». Son ancien nom n'apparaît plus dans les documents modernes tels la carte IGN ou le cadastre actuel. Pourtant, cette dépression humide était encore désignée sous le nom de « Gourg St Cassy » dans le cadastre napoléonien.*
- ◆ La *via de las Taulas*, chemin à localiser en limite des communes de Blanzat et de Nohanent (à l'emplacement de l'actuel bassin de rétention du Bédet).
 - ◆ *Chatvalar* c'est-à-dire « le Chevalard », nom du domaine situé sur le flanc nord du plateau des Côtes (commune de Blanzat).
 - ◆ *lo Banssilho*, autrement dit « le Bancillon » (nom d'un ancien domaine – *N.d.a. : ce nom désigne actuellement le col situé entre le plateau des Côtes et le puy de Var*).
 - ◆ *Varra* : il s'agit du puy de Var.



Localisation des microtoponymes ayant permis de situer lo Vic et lo Poi del Vic

- 1 - Champanela / 2 - las Evesquas Sobranas = Coing Saint Alire / 3 - rue de Blanzat
 4 - lacus Sancti Cassii = lac (ou gourg) Saint Cassy / 5 - via de Las Taulas
 6 - Chatvalar = le Chevalard / 7 - lo Banssilho = le Bancillon / 8 - Varra = le puy de Var
 Fond de carte : IGN carte topographique série bleue Clermont-Ferrand 1 : 25000 - octobre 2006

Ces divers microtoponymes circonscrivent donc la zone nord-est du plateau des Côtes de Clermont : cf. carte page précédente (le « sommet » du *Mons del Vic* ne désigne pas le point culminant mais plus probablement une partie du méplat sommital, ou bien la côte 609 située au-dessus du lac Saint-Cassi).

La signification de *Vic*

Pour les auteurs, l'étymologie de *lo Vic* vient sans conteste du latin *VICU*, soit dans le sens de « bourgade », soit dans celui de « quartier d'une ville ». Emmanuel Grémois et Jean-Pierre Chambon émettent ainsi deux hypothèses permettant d'expliquer cette dénomination :

1. Dans la première – *VICU* = « bourgade » : « *sens qu'il possède presque toujours dans la toponymie gallo-romane* » (p. 96) – *lo Vic* se rapporterait à l'agglomération gallo-romaine découverte par Paul Eychart ; agglomération constituée d'un sanctuaire sur la « zone haute » (cf. Chronique n° 98 p. 2-8), d'un habitat et d'un quartier artisanal sur la « zone basse » (cf. Chronique n° 82 p. 3-6).

Pour les auteurs, cette « hypothèse donne néanmoins lieu à des objections embarrassantes » (p. 96) :

- 1) Les *Vic* remontant à l'antiquité ne sont quasiment jamais accompagnés d'un article (or le toponyme *lo Vic* comprend l'article *lo*).
 - 2) En raison de la présence de cet article, le toponyme n'a pu se former qu'entre l'An 700 et l'An Mil, ce qui paraît trop éloigné dans le temps du site d'habitat gallo-romain, en grande partie abandonné au III^e siècle.
 - 3) Étant donné la trop faible distance séparant cet habitat gallo-romain de la capitale de Cité (*Augustonemetum*), elle ne pourrait s'inscrire comme *vicus* dans le sens antique d'agglomération secondaire.
2. La seconde hypothèse – *VICU* = « quartier d'une ville » – a la préférence des deux universitaires. Le terme latin *vicus* a été employé dans deux textes du Haut Moyen Âge pour désigner un même quartier périphérique de Clermont, correspondant à l'actuel quartier Saint-Alyre. Il s'agit du *vicus quem christianorum vocant* du « clermontois » Grégoire de Tours à la fin du VI^e siècle (dans son *Historia Francorum*), et d'un document de la fin du VII^e siècle employant l'expression *vicus urbis* ; l'usage de ce dernier terme impliquant de fait qu'il était alors le seul quartier d'*Augustonemetum* à être qualifié de *vicus*.

Cependant, aux XIII^e et XIV^e siècles, *lo Vic* ne désignait pas le quartier Saint-Alyre mais un lieu situé nettement plus au nord, au-delà du cours de la Tiretaine. Pour les deux universitaires « *Les conditions d'un déplacement de lo Vic vers son prolongement septentrional pourraient donc avoir été réunies lorsque le quartier Saint-Alyre prit le nom de l'abbaye, du fait du développement de celle-ci.* » (p. 98).

Cette occurrence ne serait pas unique à Clermont car des microtoponymes tels *Vallièrre* ou *Saint-Jacques* ont également subi un déplacement. De plus, deux autres hauteurs, situées elles aussi au nord de Clermont, auraient pris le nom d'un quartier situé en plaine. Il s'agit d'une part de *Montjuzet*, qui dériverait de *Fontgiève*, et d'autre part de *Chanturgue*, qui tirerait son origine de *Chantoin* (*Cantobennicu* en langue gauloise latinisée).

Du *Poi del Vic* au *Puy du Vin*, puis les *Côtes*

À la fin du XV^e siècle (1491), dans un document rédigé en français (moyen français régional), *Poi del Vic* se transforme en *Puy du Vin*. On assiste ainsi à un changement de signification du toponyme. Deux causes se sont cumulées pour aboutir à ce résultat :

- *Vic* devient *Vin* par homophonie : en raison de l'amuïssement de la consonne finale (elle devient muette), *Vic* se prononce *vi* et, selon une règle de conversion courante, le français adapte ensuite l'occitan *vi* en *Vin*.
- La culture de la vigne sur le versant méridional des Côtes de Clermont.

La dénomination *les Côtes* est attestée pour la première fois dans un document de la seconde moitié du XVII^e siècle (daté entre 1654 et 1683). Le changement de nom de *Puy du Vin* en *les Côtes* a par conséquent eu lieu au XVI^e siècle ou dans la première moitié du XVII^e siècle (entre 1491 et 1654-83).

Philippe GRAS

GRÉMOIS Emmanuel*, CHAMBON Jean-Pierre**

- ➔ « Le nom médiéval des Côtes de Clermont (du *Vicus christianorum* au *Poi del Vic* ?) », dans Nouvelle revue d'onomastique N° 47-48 (Société française d'onomastique, 2007), p. 89-102.

* Agrégé d'histoire, maître de conférences d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Haute-Bretagne, Rennes 2.

** Professeur des universités, professeur de linguistique romane et de langue et de littérature d'Oc à Paris IV-Sorbonne.

Publication sur le sanctuaire de Corent

Une très importante monographie sur le sanctuaire laténien puis gallo-romain de l'*oppidum* de Corent vient de paraître (janvier 2016) dans la série Gallia, la grande revue de référence pour l'archéologie nationale, éditée par le CNRS.

Il s'agit d'un ouvrage monumental (possédant plus de 700 pages !) réunissant de nombreux contributeurs – enseignants ou étudiants en archéologie – sous la direction de Matthieu Poux (professeur à l'université Lumière Lyon 2) et de Matthieu Demierre (chargé de recherche et d'enseignement à l'université de Lausanne), un des adjoints de l'archéologue lyonnais lors des fouilles du sanctuaire.

Le sanctuaire de Corent a, certes, déjà fait l'objet de plusieurs publications dans des revues scientifiques (à comité de lecture) spécialisées dans l'archéologie, mais il s'agissait à chaque fois d'en traiter un thème particulier (cf. www.luern.fr). Cette fois-ci, le sanctuaire de Corent est étudié dans tous ses aspects et examiné sous toutes ses coutures.

Cette publication concerne donc uniquement les fouilles réalisées de 2001 à 2005 – à savoir les recherches effectuées sur le lieu de culte et de banquets gaulois et le sanctuaire gallo-romain qui lui a succédé – ce qui n'empêche évidemment pas des éclairages tenant compte des investigations postérieures ayant eu lieu sur le plateau de Corent mais aussi des recherches sur d'autres sites, ceci principalement dans la partie dévolue aux synthèses où des hypothèses sont avancées. Tel est l'avantage d'un ouvrage paraissant dix ans après la fin des fouilles sur le secteur du sanctuaire.

Cette monographie est tour à tour consacrée à la présentation des vestiges et du mobilier, à leur interprétation et analyse et enfin à des synthèses thématiques. Elle est divisée en sept chapitres :

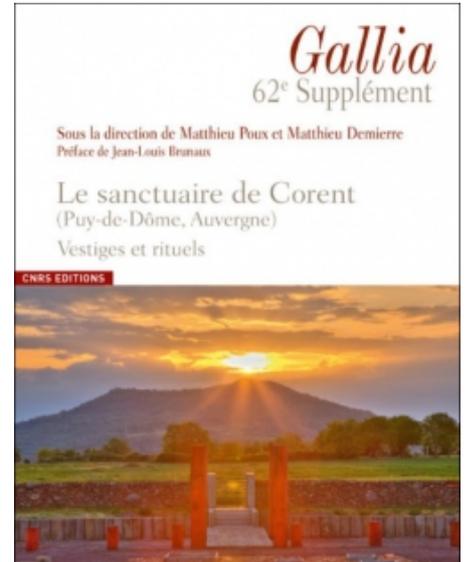
1. Contexte géographique et géologique, historique des recherches, conditions et méthode de fouilles
2. Occupations antérieures au sanctuaire : Néolithique – Âge du Bronze – Premier âge du Fer.
3. Sanctuaire d'époque gauloise : Péribole – Constructions internes.
4. Sanctuaire d'époque romaine : Péribole – Constructions internes.
5. Le mobilier : Mobilier métallique – Fibules – Monnaies – Amphores – Céramiques laténiennes – Faune...
6. Analyse chronologique et fonctionnelle : Synthèse chronologique – Assemblages fonctionnels.
7. Synthèses : Le cadre architectural – Aux origines du culte : trophées militaires et offrandes de parure – Sacrifices, libations et festins – Échanges, évergétisme et votes – Les pratiques collectives – Les acteurs du Culte : divinités, maîtres de cérémonie et dévots – Le sanctuaire dans son contexte urbain – Le sanctuaire d'époque romaine : continuité et mémoire.

La première partie du chapitre VI, qui propose une synthèse chronologique, est essentielle et particulièrement passionnante car elle montre pourquoi et comment Matthieu Poux a remis en cause les dates d'occupation du site de Corent jusqu'alors établies par Vincent Guichard et John Collis (110/100 à 80/70 av. J.-C.) : « *L'un des principaux apports des cinq campagnes de fouilles menées sur le sanctuaire de Corent concerne la chronologie des occupations de l'oppidum, dont elles ont radicalement modifié les contours.* » (p. 505). Le fondateur du LUERN critique en particulier la méthodologie employée par les deux archéologues de l'ARAFA. Nous sommes donc là au cœur de la réflexion de l'archéologue lyonnais qui, par son étude des couches stratigraphiques et du mobilier associé (amphores, céramiques, fibules et monnaies), s'applique notamment à démontrer que le sanctuaire laténien, établi dès le troisième quart du II^e siècle av. J.-C., couvre ensuite bel et bien la période de la guerre des Gaules.

Si cet ouvrage est donc destiné en priorité aux archéologues patentés et aux étudiants en archéologie, il s'adresse également aux férus d'archéologie et aux passionnés de la civilisation gauloise auxquels la lecture de la table des matières (voir ci-dessus) ne peut que mettre l'eau à la bouche.

Philippe GRAS

- ➔ « Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) – Vestiges et rituels », sous la dir. de Matthieu Poux et Matthieu Demierre (Gallia 62^e supplément – CNRS éditions – 2016) – 716 pages – 65,00 €.



Les cent premiers numéros

Quelques chiffres et données sur les cent premiers numéros de *La Chronique de l'Oppidum* :

- ◆ **Le plus « gros » numéro** (comportant le nombre de pages le plus élevé) : le N° 99 (décembre 2015) = 20 pages.
 - Viennent ensuite le N° 70 (septembre 2008) = 18 pages / les N° 97 (juin 2015), 98 (septembre 2015) et 100 (mars 2016) = 16 pages / le N° 76 (mars 2010) = 14 pages.
 - ◆ **Les plus « petits » numéros** (comportant le nombre de pages le moins élevé) : les N° 15 (février 1995), 17 (juin 1995) et 23 (février 1997) = 2 pages.
 - Vient ensuite le N° 21 (septembre 1996) = 3 pages.
 - ◆ **Nombre de pages cumulées** des 100 numéros : 742 (+ 52 pages pour le supplément à la Chronique N° 92 = 794 pages).
 - ◆ **Les plus longs articles** :
 - Les contradictions des rapports de fouilles (N° 70 – septembre 2008) : 12 pages (*sujet : fouille des remparts à Gergovie-Merdogne, découverte d'un trait de catapulte*).
 - Dossier spécial *fanum* : de la découverte du *fanum* à sa remise en état (N° 98 – septembre 2015) : 10 pages (*cf. sujet page 14*).
 - La Géographie et l'Histoire (N° 26 – septembre 1997) : 9 pages (*cf. sujet page suivante*).
 - Les monnaies gauloises des Côtes de Clermont (N° 76 – mars 2010) : 9 pages (*cf. sujet page suivante*).
 - ◆ **Les directeurs de publication** :
 - Vincent Quintin (cofondateur de l'ASCOT et premier président) : du N° 1 (septembre 1991) au N° 47 (décembre 2002).
 - Yves Anglaret (second président) : du N° 48 (mars 2003) au N° 92 (mars 2014).
 - Philippe Gras (membre du comité de direction) : à partir du N° 93 (juin 2014).
 - ◆ **Les réalisateurs informatiques** :
 - Vincent Quintin : du N° 1 (septembre 1991) au N° 39 (décembre 2000).
 - Yves Anglaret : du N° 40 (mars 2001) au N° 72 (mars 2009).
 - Jean-Louis Amblard : du N° 73 (juin 2009) au N° 96 (mars 2015).
 - Philippe Gras : à partir du N° 97 (juin 2015) + supplément au N° 92 (mars 2014).
 - ◆ **Les auteurs (ou coauteurs) des articles** et autres textes, de quelques lignes à plusieurs dizaines de pages (par ordre d'apparition, ou à peu près, la plupart des textes n'étant pas signés / en caractères gras, les « principaux » auteurs c'est-à-dire ceux ayant le plus écrit) :
Vincent Quintin, Christian Signoret, **Paul Eychart** (*archéologue, docteur d'État*), **Dominique Sauret-Velle**, Nicolas Velle, Yves Joulia, François Bodeau, Bernard Cléménçon, **Yves Anglaret**, **Jean-Louis Amblard**, Colette Doco-Rochegude (*latiniste, professeur de Lettres classiques*), **Philippe Gras**, Yves-Charles Wirbel, Pierre Perol, Charles Astié-Griffith, Yves Bauthier, Kléber Rossillon (*président de l'ex-FNASSEM devenue Patrimoine-Environnement*), Pierre Eychart, Christian Bouchardy (*naturaliste, écrivain et cinéaste animalier*), « Le poète des rues », Paul Chomilier, Jean Berthier (*naturaliste, professeur de botanique à la faculté des sciences de Clermont-Fd*), Daniel Lorin, Pierre Coufleau, Hervé Alexandre, Yves Texier (*latiniste, maître de conférences de latin à l'Université de Bordeaux III*), Hélène Vaissaire, **Jean-Claude Gras**, Kristell Chuniaud (*archéologue, responsable d'opération et d'étude à l'INRAP*), Sylvie Saintot (*archéologue, responsable d'opération et d'étude à l'INRAP*), Laurent Longchambon (*naturaliste, CPIE, observatoire régional des amphibiens*), Georges Laroche (*naturaliste, membre dirigeant de la SFO Auvergne*), Christiane Jalicon, Maurice Jaffeux, Jany Giry (*présidente de l'association archéologique Castrum Vetus*), Blandine Resseguier, Jean-Michel Croisille (*latiniste, professeur de littérature latine et civilisation romaine à l'Université de Clermont II*).
- Plus Claude-Henri Fournerie : dessins humoristiques.

◆ **Dix numéros de référence :**

- **N° 3 (juin 1992)**: Ce numéro est essentiel car l'article principal est consacré aux **premières propositions de l'ASCOT** pour l'aménagement du site des Côtes ; où l'on se rend compte que si certains points ont été réalisés (notamment la mise en valeur partielle des vestiges, grâce à l'action de l'ASCOT), la plupart restent cependant d'actualité !
- **N° 19 (janvier 1996)**: Dans un texte écrit de son style inimitable, **Paul Eychart dénonce** les méthodes tendant à vieillir la datation des céramiques de Merdogne afin que ce dernier site puisse avoir été occupé pendant la guerre des Gaules. / **Le compte-rendu d'une entrevue de l'ASCOT avec le conservateur du SRA** de l'époque, M. Laurent Bourgeau, la nécessité selon ce dernier de reprendre des recherches sur Chanturgue ! / **Une interview indispensable de Vincent Guichard** (paru dans « L'Auvergnat de Paris ») dans laquelle l'archéologue, entre ses recherches sur la Serre d'Orcet et celles sur la colline de La Roche Blanche, déclare notamment que le site des Côtes de Clermont est une bonne hypothèse pour le lieu de la bataille de Gergovie !
- **N° 26 (septembre 1997)**: Un éditorial percutant sur **les raisons de l'illégalité de la carrière**. / **Un bêtisier inoubliable**, constitué d'extraits du registre de l'enquête publique pour la prolongation de l'exploitation de la carrière, commenté avec beaucoup d'humour : sans aucun doute la page la plus désopilante des cent premiers numéros de la Chronique ! / Un long article de **Paul Eychart « La Géographie et l'Histoire »** dans lequel l'archéologue clermontois démontre que les conditions géographiques d'un peuplement sont réunies aux Côtes, la preuve étant une occupation sur 6 millénaires, notamment à la fin de l'âge du Fer ; ce qui n'est pas le cas à Merdogne.
- **N° 32 (mars 1999)**: **Un historique complet de la carrière des Côtes**, dite de Durtol, des débuts de son exploitation en 1958 aux nombreuses actions de l'ASCOT pour obtenir son arrêt ; un repère indispensable pour comprendre l'intensité du combat mené par l'ASCOT contre la Société des Basaltes du Centre. / **Un autre historique sur les actions administratives et scientifiques** entreprises pour la protection et la reconnaissance du patrimoine des Côtes de Clermont et de Chanturgue.
- **N° 57 (juin 2005)**: **Le décès de Paul Eychart** : voir en particulier le très bel éditorial écrit en hommage à celui qui fut à la fois l'ami, le guide et le maître de l'ASCOT. / **Un extrait d'un manuscrit inédit de Paul Eychart**, manuscrit édité par ses enfants l'année suivante sous le titre « De Valmy à Jaude un sans-culotte ». / Un article sur un aspect de la géologie (très peu abordée dans la Chronique) du plateau des Côtes : **qu'est-ce qui explique la présence de zones humides** à son sommet ?
- **N° 58 (septembre 2005)**: **Historique de « l'affaire Léoty » - Chanturgue** : actions et recours juridiques de l'ASCOT contre l'appropriation abusive de parcelles et le barrage des voies d'accès aux terrains par les consorts Léoty. / La suite de **l'hommage rendu à Paul Eychart** : Kléber Rossillon « plaide » pour l'archéologue qui s'est battu toute sa vie contre une « coalition d'intérêts » ; son fils Pierre Eychart nous parle de l'artiste.
- **N° 76 (mars 2010)**: **Les monnaies gauloises découvertes par Paul Eychart** lors de ses fouilles sur l'oppidum des Côtes : description, symbolique, datation, origine et diffusion des types de monnaies correspondants. Pour la première fois, ces dix monnaies, mises en dépôt au musée Bargoin, sont mises en exergue et photographiées correctement (à compléter avec la page 3 du N° 78 concernant la onzième monnaie redécouverte dans les archives de Paul Eychart). Une partie du **supplément au N° 92** (p. 32-38) prolonge cet article : lieux et dates de découverte des monnaies, « faciès » des monnaies et comparaison de celui-ci avec les autres sites du bassin clermontois (Aulnat-Gandaillet, Corent, Gondole et Gergovie-Merdogne).
- **N° 84 (mars 2012)**: **Le programme de l'ASCOT** : bilan sur la prise en compte des demandes de l'ASCOT après l'approbation du SCoT du Grand Clermont : **biodiversité, panoramas, limites d'urbanisation, pastoralisme et archéologie** (valorisation et complémentarité touristique). Objectifs et propositions de l'ASCOT au sujet de ces différents points. / **Perspectives archéologiques** pour les Côtes de Clermont suite à l'avis de l'archéologue et universitaire Bertrand Dousteysier pour qui l'étude du dossier archéologique des Côtes serait à reprendre intégralement.
- **N° 90 (septembre 2013)**: **Les nombreux atouts du site des Côtes**, notamment (mais pas seulement) pour accueillir un centre muséographique ou d'autres aménagements culturels dans l'espace de l'ancienne carrière : riche patrimoine archéologique, importante biodiversité, panoramas remarquables, aménagements existants (routes d'accès, réseaux de viabilité), facilité et rapidité d'accès par les différents moyens de transports (auto, bus, train).

- **N° 98 (septembre 2015) : Un dossier complet en trois parties sur le *fanum* des Côtes de Clermont :** une première partie consacrée à sa découverte, sa description et son environnement archéologique, auquel s'ajoute un questionnement sur la divinité honorée – une deuxième partie sur les travaux d'entretien des vestiges du *fanum*, de la demande officielle à la fin des travaux – une troisième partie sur les différents acteurs de la découverte, de l'étude et de la remise en état du *fanum*.

Nous aurions pu sélectionner bien d'autres numéros comme le N° 94 consacré à l'exposition « Tumulte gaulois », le N° 97 en hommage à Paul Eychart ou le présent numéro : voir en particulier **l'étude de Colette Doco-Rochegude** sur la *fossa duplex* reliant le petit camp au grand camp sous Gergovie (pour ne citer que les numéros les plus récents). Il convient également de retenir les Chroniques où figurent les autres textes écrits par Paul Eychart (cf. Chronique N° 97, bibliographie page 9) et celles où sont parus **les articles de Dominique Sauret-Velle**, notamment les N° 63 (sur Gabriel Simeoni, l'inventeur de Gergovie à Merdogne) et 70 (au sujet de la datation fluctuante des remparts de Gergovie-Merdogne). On retiendra aussi la Chronique N° 71, dans laquelle Yves Texier démontre qu'avant Simeoni le plateau de « Gergovie » ne s'appelait pas Gergovie.

Parmi les articles ayant fait date figurent incontestablement **ceux écrits par Kristell Chuniaud et Sylvie Saintot, archéologues de l'INRAP**, au sujet des fouilles préventives de Trémonteix. Les deux premiers textes de Kristell Chuniaud sont parus (dans le N° 79 en décembre 2010 et le N° 80 en mars 2011) alors que les fouilles étaient encore en cours (elles se dérouleront en effet jusqu'en juin 2011) et avant même que les vestiges les plus exceptionnels du site ne soient découverts (N° 79) ou interprétés comme ceux d'un sanctuaire gallo-romain à double *fana* (N° 80) ! Il s'agit de fait des deux premières publications sur ce site ! L'article rédigé par Sylvie Saintot paraîtra quant à lui dans la Chronique N° 83 en décembre 2011, quelques mois après sa fouille du secteur néolithique.

◆ **Quelques autres données :**

- **Le titre** *La Chronique de l'Oppidum* a été trouvé lors d'une discussion entre Paul Eychart, Vincent Quintin et Daniel Lorin ; *Oppidum* afin de bien faire ressortir l'importance archéologique du site des Côtes, qui était selon l'ASCOT le meilleur argument pour faire arrêter l'exploitation de la carrière.
- **Le numéro 1** paraît en septembre 1991 soit guère plus d'un an après la création de l'ASCOT (dépôt de ses statuts en juillet 1990).
- **La parution** de *La Chronique de l'Oppidum* a toujours été trimestrielle. Le N° 2 paraît en février 1992 ; à partir de ce numéro, il y a toujours eu quatre Chroniques par an (de 1992 à 2015 !), au moins... puisque cinq numéros sont sortis en 1994 et autant en 1997 !
- **La maquette** du N° 1 est différente de celle des numéros suivants, même si **la graphie du titre et le logo de l'ASCOT** (créé et dessiné par Paul Eychart) sont déjà présents. Dès le N° 2 la Chronique acquiert sa maquette quasi-définitive si ce n'est **le sommaire** qui apparaîtra dans le N° 3 (juin 1992). À noter que le N° 39 comporte le sommaire du N° 38 pour les 4 premières pages !
- **L'éditorial** apparaît dès le N°1 mais à la deuxième page. Il prendra place sur la première page dès le N° 2. Jusqu'au N° 23 (février 1997), il ne porte pas de titre : il s'appelle tout simplement « Éditorial ». L'éditorial prend un titre correspondant au sujet traité à partir du N° 24 (avril 1997) : pour ce numéro il s'agit d'« *Utilité publique ?* », titre en rapport avec le combat contre la carrière.
- **La rubrique des « Brèves »** apparaît dès le N° 1 mais sous le nom de « Flash infos » ! Au numéro suivant, elle change de nom : ce sera « En bref » jusqu'au N° 25 (juin 1997) avant qu'elle ne devienne « Brèves » dans le numéro suivant.
- **Un dessin humoristique de Claude-Henri Fournier** (signé « Fournierix ») est paru dans chaque Chronique du N° 35 (décembre 1999) au N° 91 (décembre 2013), à l'exception des N° 36, 56, 57, 63, 79, 82, 86, 88, 89 et 90 (la Chronique N° 46 comporte deux dessins), soit au total 48 dessins.

Nous espérons que cette rapide évocation de l'historique de *La Chronique de l'Oppidum* vous incitera à vous plonger ou replonger dans le journal d'information de l'ASCOT. Pour leur grande majorité, les Chroniques sont consultables et imprimables à l'adresse suivante : www.gergovie.fr/htmfr/LaChronique.html.

Afin que les nombreuses données figurant dans les Chroniques soient plus aisément accessibles et que ces dernières puissent devenir un outil plus performant au service de celles ou ceux s'intéressant à des sujets précis comme, par exemple, la lutte contre la carrière, les découvertes archéologiques ou la problématique de Gergovie, il sera nécessaire de réaliser une table des matières générale de tous les numéros selon différents niveaux de classement : thématique, par catégorie (articles, éditoriaux, brèves, revue de presse...) et par auteur.

Assemblée générale 2016 de l'ASCOT

Samedi 16 avril à 9 h15

Salle Abbé Prévost

119 rue Abbé Prévost

Quartier de La Glacière à Clermont-Ferrand

Programme

- ◆ Accueil des adhérents et des invités, prise des cotisations.
- ◆ Rapports moral, d'activités et financier (+ votes).
- ◆ Présentation des candidats au conseil d'administration (+ votes).
- ◆ Parole aux invités, échanges avec les adhérents.

L'assemblée générale sera suivie d'une conférence-diaporama de M. Laurent Longchambon du CPIE Clermont-Dômes et de l'Observatoire des amphibiens d'Auvergne

« Faune des zones humides des Côtes de Clermont »

Un buffet, arrosé du pot de l'amitié, clôturera la réunion

(Ne vous préoccupez pas de votre repas de midi, le buffet de l'ASCOT y pourvoira !)

Appel à cotisation Vous êtes membre fidèle de l'ASCOT. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation, merci de le faire sans tarder. Pour être à jour, il vous suffit de nous faire parvenir le bulletin ci-dessous accompagné du chèque correspondant (ou bien le chèque seul en précisant au dos : « cotisation 2016 »). Vous recevrez la carte d'adhésion et un reçu fiscal donnant droit à la **réduction d'impôt** prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI (Code général des impôts). Ce serait dommage de ne plus profiter de la lecture de notre Chronique et, surtout, de ne plus **apporter votre aide** pour l'action que nous menons **pour la préservation et la valorisation des Côtes de Clermont**. Nous vous remercions de votre fidélité et de votre soutien. Bien cordialement.

« La Chronique de L'Oppidum » n° 100 - Avril 2016

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Jean-Louis Amblard (éditorial, « Jean Deplagne : décès d'un fidèle combattant de l'ASCOT ») / Jean-Michel Croisille « In memoriam Geneviève Demerson (1930-2015) » / Colette Doco-Rochegude (« Comment comprendre la fossa duplex de Gergovie ? ») / Philippe Gras (« Le plus vieux clermontois », « Du Poi del Vic aux Côtes de Clermont », « Publication sur le sanctuaire de Corent », « Les cent premiers numéros », « Sondages archéologiques à Fontbeloux ») / Hélène Vaissaire (« Appel à cotisation »).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'Oppidum » (4 numéros par an).**

Adhésion annuelle : 20 €

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur